

EXTRAIT DU REGISTRE

aux délibérations du conseil communal



Séance publique du 19 juillet 2021

Date de l'annonce publique : 12/07/2021

Date de la convocation des conseillers : 12/07/2021

Mode de participation

Présences	JUNGEN, bourgmestre ; STRECKER, échevin ; REDING, échevin ; BALLMANN, conseillère ; CARELLI, conseillère ; FISCH, conseiller ; FLAMMANG, conseillère ; KLINSKI, conseillère ; LOURENÇO MARTINS, conseiller ; MICHELS, conseiller ; POMPIGNOLI, conseiller ; STOFFEL, conseiller ; INGLEBERT, secrétaire communal.	
Visioconférence	Néant.	
Procuration	Néant	
Absences	BRIX, conseillère (excusée)	
Statistiques	Nombre de conseillers présents physiquement	12
	Nombre de conseillers participant par visioconférence	0
	Nombre de procurations données	0
	Quorum suivant l'article 2 de la loi du 24 juin 2020	12
Référence	CC.2021-7-19 - 3.2	
Point de l'ordre du jour	3.2	
Objet	Nouvelle convention de collaboration dans le cadre de la collecte sélective des PMC en vue de leur valorisation.	

Le conseil communal,

Vu la convention du 3 juin 2021 avec l'association sans but lucratif de droit luxembourgeois VALORLUX relative à l'organisation de collectes sélectives de déchets d'emballages ménagers :

Considérant qu'il s'agit d'une nouvelle convention de collaboration dans le cadre de la collecte sélective des PMC (plastique, boîtes métalliques, cartons à boisson) qui prend effet le 1^{er} juillet 2021 ;

Considérant que cette convention est conclue pour une première période s'étendant du 1^{er} juillet 2021 jusqu'au 31 décembre 2022 et est tacitement reconductible d'année en année ;

Considérant que la nouvelle convention prévoit un élargissement de la collecte d'emballages en plastique dans le sac bleu Valorlux : en plus des fractions habituelles telles que bouteilles et flacons en plastique, emballages métalliques et cartons à boisson, les pots, gobelets, barquettes, films et sacs en plastique peuvent dorénavant aussi être collectés ;

Considérant que la convention du 3 juin 2021 remplace celle du 12 mai 2011 ;

Vu la délibération du 18 mai 2011 portant approbation de la convention signée le 12 mai 2011 avec l'association sans but lucratif de droit luxembourgeois VALORLUX relative à l'organisation de collectes sélectives de certains déchets d'emballages ménagers ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après délibération ;

Décide **à l'unanimité des voix**

D'approuver la convention du 3 juin 2021 avec l'association sans but lucratif de droit luxembourgeois VALORLUX relative à l'organisation de collectes sélectives de déchets d'emballages ménagers.

■

En séance à Roeser, date qu'en tête.

POUR
EXPEDITION
CONFORME

(Suivent les signatures)

Roeser, le lundi 26 juillet 2021

Le bourgmestre,

Le secrétaire,